



CAP AEPE EN ALTERNANCE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE



Sigma formation

SOMMAIRE



**MISER SUR
L'ALTERNANCE
AVEC SIGMA
FORMATION
COÛT PRIS EN
CHARGE PAR OPCO**

PAGE 2 à 4 : LES CONTRATS

**PAGE 5 à 6 :
L'ACCOMPAGNEMENT
SIGMA**

**PAGE 7 à 8 : PROGRAMME
FORMATION**

PAGE 9 : CONTACT

92%

**SATISFACTION
ENTREPRISES**

98%

**SATISFACTION
STAGIAIRES**

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



OBJECTIFS

Permettre à un(e) jeune ou un(e) demandeur(se) d'emploi de suivre une formation générale, théorique et pratique en vue d'acquérir un diplôme d'état ou un titre à finalité professionnelle inscrit au RNCP



A QUI S'ADRESSE L'APPRENTISSAGE?

- Personnes de 16 à 29 ans
- Pas de limite d'âge pour les travailleurs reconnus handicapés,
- Créateurs ou repreneurs d'entreprise et les sportifs de haut niveau.



REMUNERATION

Année d'exécution	-de 18 Ans	de 18 à 20 ans	de 21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27%	43%	53%	100%
2ème année	39%	51%	61%	100%



AIDES AUX RECRUTEMENTS

Pour l'année 2023, 6 000 euros maximum pour la 1ère année pour un(e) apprenti(e), quel que soit son âge

À noter : cette aide est cumulable avec les aides spécifiques pour les apprenti(e)s en situation de handicap.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



OBJECTIFS

Permettre à un(e) jeune ou un(e) demandeur(se) d'emploi de suivre une formation générale; théorique et pratique en vue d'acquérir un diplôme d'état ou un titre à finalité professionnelle inscrit au RNCP



A QUI S'ADRESSE T'IL ?

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus, pour compléter leur formation initiale
- Les personnes bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH et les personnes sortant d'un CUI.
- Les demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans.



REMUNERATION

AGE	Infra BAC	BAC et plus
-de 21 ans	55% du SMIC	65% du SMIC
de 21 à 25 ans	70% du SMIC	80% du SMIC
26 ans et plus	100% du SMIC*	100% du SMIC*

AIDES AUX RECRUTEMENTS

Pour l'année 2023, aide exceptionnelle de 6 000 € maximum pour la 1ere année

À noter : cumulable avec les aides de Pole Emploi pour l'embauche des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans. Egalement cumulable avec les aides spécifiques de l'AGEPIH à l'embauche des personnes en situation de handicap.



* ou 85% du salaire minimum conventionnel (SMC) de branche si plus favorable

DISPOSITIF PRO A



OBJECTIFS

Mis en oeuvre à l'initiative du salarié ou de l'entreprise, le dispositif Pro A peut être mobilisé dans une optique d'évolution, de promotion professionnelle ou de reconversion.



A QUI S'ADRESSE T-IL ?

- Salariés en CDI
- Salariés bénéficiaires d'un CUI à durée indéterminée
- Sportif ou entraîneur professionnel en CDD.
- Aux salariés placés en position d'activité partielle



REMUNERATION

Le salarié maintient sa rémunération sauf lorsque la formation se déroule hors temps de travail.



LE RÔLE DU TUTEUR/MAITRE D'APPRENTISSAGE

QUI EST-IL/ELLE ?

Il/elle doit être majeur(e), posséder des compétences professionnelles mais aussi des qualités pédagogiques.

Il/elle détient un diplôme du même domaine que celui visé par l'apprenti(e) et au moins une année d'expérience ou au moins 2 ans d'expérience.

QUELLE MISSION LUI EST-IL/ELLE CONFIEE?

Il/elle forme l'apprenti(e) sur son temps de travail. Se rend disponible pour répondre aux questions de l'apprenti(e) et s'assurer de son intégration.

Il/elle s'informe de son parcours au sein du CFA et de ses résultats.

Il/elle consacre du temps aux relations avec le CFA

Il/elle s'engage à accompagner l'alternant(e) vers l'obtention de son diplôme.



SIGMA Formation vous propose une formation d'une journée pour la prise en main des missions du maître d'apprentissage ou tuteur.

CONTACT :

Sylvie HEZARI

Tel : 04 91 29 63 84

Mail : sylvie.hezari@sigma-formation.fr

SIGMA FORMATION VOUS ACCOMPAGNE DANS LE RECRUTEMENT, LE CHOIX ET LA MISE EN OEUVRE DU CONTRAT EN LIEN AVEC VOTRE OPCO

L'alternance est un système de formation qui s'appuie sur l'expérience. L'action est au cœur du processus de formation basé sur **un partenariat fort entre entreprise d'apprentissage et centre de formation.**

En amont de la mise en place du contrat, les besoins du candidat et vos besoins en compétences sont mis en relation dans la construction du parcours de formation.

Tout au long du parcours, un suivi du candidat est réalisé conjointement en croisant les observations effectuées en centre de formation et en entreprise.

Le parcours de formation peut alors être précisé au fur et à mesure pour plus de performance.

Modalités d'alternance

Contrat de 12 à 24 mois selon le positionnement initial

2 jours en centre, 3 jours en entreprise

Evaluations en continu en centre et en entreprise

Début de formation en septembre

Epreuves professionnelles fin mai début juin

PROGRAMME



Accompagner le développement du jeune enfant (préparation aux certificats SST et PRAP Petite Enfance).

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.
- Adopter une posture professionnelle adaptée.
- Mettre en oeuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné.
- Mettre en oeuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant.
- Réaliser les soins quotidiens et accompagner l'enfant dans ses apprentissages.
- Appliquer les protocoles liés à la santé de l'enfant.

pédagogie

- **L'accompagnement individuel**
- **L'expérience sanitaire et médicosociale des formateurs métiers**
- **La qualité du travail sur les savoirs-être professionnels : utilisation d'outils et interventions spécifiques tout au long de la formation**
- **L'apport de supports pédagogiques innovants : casques virtuels, gamification...mises en situation filmées puis analysées en groupe**
- **La qualité du partenariat avec les entreprises.**

PROGRAMME

Exercer son activité en accueil collectif.

- Établir une relation sécurisante avec l'enfant.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence d'adaptation et de continuité de l'accompagnement.
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant.
- Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle.

Exercer son activité en accueil individuel.

- Organiser son travail.
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant.
- Élaborer des repas.

Enseignements généraux (dispense si diplôme professionnel niveau 3 ou plus)

- Français
- Histoire & Géographie
- Mathématiques & Sciences
- Physique-Chimie
- Education Physique et Sportive

Remise à niveau + Technique de Recherche d'Emploi+ accompagnement individuel



APPARTEMENT PEDAGOGIQUE

- pour des mises en situation à domicile
- utilisation du matériel de puériculture

CONTACTS

Sigma formation a été créé en 1978 par des responsables mutualistes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) sous la forme d'une association à but non lucratif

- Notre organisme partage les mêmes valeurs de solidarité que celles défendues par le mouvement mutualiste
- Notre organisme est un acteur reconnu du monde de l'économie sociale et solidaire

MARSEILLE

SIGMA Formation

04 91 29 63 84

Sylvie.hezari@sigma-formation.fr

DRAGUIGNAN

SAINT MAXIMIN

06 23 19 66 87

Laetitia.boreda@sigma-formation.fr

COGOLIN

04 98 12 50 90

Sabine.niviere@@sigma-formation.fr

**SIGMA FORMATION CFA EST
CERTIFIE QUALIOP**

UAI CFA : 0134311R

SIRET 31036079700032

APE 8559A

NDA 93750021113

www.sigma-formation.fr